



## Les chouettes et les hiboux du Parc

Bien qu'appartenant tous deux à la famille des Strigidés, les chouettes et les hiboux présentent des différences. Les hiboux se différencient des chouettes par la présence de touffes de plumes sur la tête appelées aigrettes. De plus, les hiboux ont tendance à être nocturnes alors que certaines chouettes peuvent également être diurnes.

Il existe neuf espèces en France. Toutes peuvent être vues dans le Parc du Haut-Jura. Le Hibou des marais, le Petit duc d'Europe ainsi que la Chouette chevêche restent cependant très rares sur notre territoire.

Leur morphologie est caractéristique des rapaces nocturnes :

- bec crochu, serres puissantes et grande mobilité de la tête (elle peut tourner sur 270°!),
- yeux dirigés vers l'avant et sensibilité à la lumière de 10 à 100 fois supérieure à la nôtre,
- ouïe développée pour les sons suraigus produits par les micromammifères,
- décalage entre les capteurs auditifs qui permet de localiser très précisément l'origine des sons,
- masque facial permettant de concentrer les sons, comme un « radar »,
- plumage souple et velouté qui leur permet d'avoir un vol silencieux. Ils peuvent ainsi entendre les sons émis par leurs proies et les approcher sans se faire remarquer,
- un plumage mimétique (brun, roux, beige, gris ou blanchâtre selon les espèces) pour camoufler l'oiseau.

Ces rapaces se nourrissent surtout de vertébrés (rongeurs, oiseaux...) et d'insectes. Au cours de sa vie, un rapace nocturne peut consommer 60 000 proies. Ce sont des auxiliaires très précieux pour les agriculteurs. Poils, dents, os et carapaces, qui ne peuvent être digérés, sont rejetés sous forme de boulettes appelées pelotes de réjection.

La reproduction a généralement lieu de janvier à mars. Les parades nuptiales ont lieu au crépuscule et la nuit, les mâles crient ou chantent pour attirer une femelle. Ils nichent pour la plupart dans des cavités naturelles (trunks d'arbres creux, cavités dans des rochers), artificielles (trous de mur, nichoirs) ou encore au sol ou dans les nids d'autres espèces (corvidés notamment). Les jeunes quittent le nid en général au bout d'un mois faute de place. A cette période, il n'est pas rare de voir des juvéniles à terre. Ils ne sont pas abandonnés, il n'est pas nécessaire de les déranger, assurez-vous simplement qu'ils soient en toute sécurité, hors de portée des prédateurs terrestres.

### Les six espèces les plus communes du Parc :



Hibou Grand-duc



Hibou moyen-duc



Chevêchette d'Europe



Chouette de Tengmalm

Le 23 mars 2013, venez participer à la 10<sup>ème</sup> nuit de la chouette dans le Haut-Jura et découvrez la vie des reines de la nuit lors d'une conférence suivie d'une sortie nature pour les écouter !

Pour plus d'informations, [cliquez-ici](#)



Chouette hulotte



Effraie des clochers

# Zoom sur le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)



La Grand-duc d'Europe ou Hibou Grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes du monde. Il mesure entre 62 et 75cm de haut avec une envergure qui peut atteindre 1,90 m. Il pèse entre 1,50 kg à 3,60 kg et a une longévité de 10 à 20 ans. Il est environ 10 fois plus lourd que le Hibou Moyen-duc. Il possède un dessous brun jaunâtre rayé de sombre et un dessus couleur écorce. Ses grandes aigrettes et ses yeux orangés lui sont caractéristiques. En fin d'hiver, le chant du mâle est un double « hou » grave qui peut porter jusqu'à 2 km.

En France, on le retrouve généralement dans des milieux ouverts avec des falaises et escarpement rocheux, dans les zones de montagne (jusqu'à 2000 m). Il peut également être présent à plus basse altitude. En hiver, il fréquente des terrains plus plats.

Ces proies sont variées : oiseaux (corneilles, chouette hulotte, buse...), mammifères (campagnols, hérissons, lièvres, renards...), reptiles, batraciens... On le qualifie de super prédateur. Il lui faut 250g de nourriture par jour! Il chasse principalement au crépuscule et à l'aube. Ses terrains de prédilection sont les zones ouvertes mais il peut également chasser en forêt. Les déchets de proies non digérés sont rejetés sous forme de pelotes irrégulières.

Les couples sont souvent fidèles à leur site de reproduction. Le couple couvre un grand territoire (plusieurs dizaines de kilomètres carrés). La reproduction a lieu généralement à la fin de l'hiver. Pour cela, le mâle propose différents endroits à la femelle pour nicher : le plus souvent en paroi rocheuse mais il peut également nicher au sol ou dans un nid abandonné. La femelle pond de 2 à 4 œufs. Après couvaison et nourrissage par les deux parents durant 20 à 24 semaines, les jeunes quittent ensuite leurs parents entre septembre et novembre.

Autrefois cette espèce a été menacée par la chasse illégale et les prélèvements d'œufs. Aujourd'hui protégée en France et en Europe, les effectifs sont remontés mais l'espèce reste rare et sensible. La collision notamment avec les lignes électriques entraînent une forte mortalité chez cette espèce.

En France, le Grand-duc d'Europe est surtout présent dans les massifs montagneux : Massif Central, Pyrénées, Jura, Vosges et Ardennes. Il a disparu totalement de Franche-Comté pendant plus de trente ans et a fait son retour en 1980 dans le Doubs, recolonisation vraisemblablement due aux réintroductions en Allemagne ou à un retour naturel d'Auvergne.

Sur le Haut-Jura, le Parc suit les populations du Grand-duc d'Europe et participe, quand cela s'avère nécessaire, à la mise en place de zone de protection (APPB Corniches calcaires...). Le Parc organise également des actions de communication et de sensibilisation.



Pour toutes observations, n'hésitez pas à renseigner la base de données de la Ligue de Protection des Oiseaux de Franche-Comté (<http://franche-comte.lpo.fr>) et celle de l'Ain (<http://www.faune-ain.org>)

Une montagne à partager

Crédits photographiques : L. Gaignerot, C. Le Pennec, C. Nardin  
Mars 2013

Contact Parc : Thomas Magnin-Feysot  
[t.magninfeysot@parc-haut-jura.fr](mailto:t.magninfeysot@parc-haut-jura.fr)